
Des frontières invisibles dans la ville ?

Christiane Chauviré et Yvan Chauviré

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/strates/1351>

DOI : [10.4000/strates.1351](https://doi.org/10.4000/strates.1351)

ISSN : 1777-5442

Éditeur

Laboratoire Ladyss

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 1990

ISSN : 0768-8067

Référence électronique

Christiane Chauviré et Yvan Chauviré, « Des frontières invisibles dans la ville ? », *Strates* [En ligne], 5 | 1990, mis en ligne le 16 mars 2007, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/strates/1351> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.1351>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

Des frontières invisibles dans la ville ?

Christiane Chauviré et Yvan Chauviré

- 1 Le concept de ségrégation sociale tel qu'on le rencontre dans les années soixante-dix dans la littérature sociologique ou journalistique n'est pas univoque. Il peut désigner deux types de mise à l'écart, l'une volontaire, l'autre subie, correspondant à deux réalités sociales différentes :
- 2 – la préservation de l'identité et de l'entre-soi par la concentration des catégories aisées dans les quartiers bourgeois, inaccessibles aux autres couches sociales ;
- 3 – l'exclusion des catégories les plus défavorisées, chassées des quartiers centraux par la réhabilitation ou la rénovation et « déportées » en banlieue dans des espaces perçus comme dévalorisants et dévalorisés. Ces deux situations représentent deux cas extrêmes de ségrégation sociale et spatiale, entraînant l'apparition de formes urbaines très caractéristiques.
- 4 Mais, le plus souvent, la réalité de la répartition des groupes sociaux dans l'espace est bien plus complexe.
La relative autonomie du social par rapport au spatial
- 5 La carte des zones de résidence des différentes catégories sociales ne cesse de se compliquer et de se diversifier, révélant ainsi des choix résidentiels atypiques (dispersion des professions libérales et cadres supérieurs dans des quartiers périphériques autrefois populaires, résistance relative des ouvriers à la déprolétarianisation des quartiers centraux de Paris), ce qui indique bien une certaine autonomie du social par rapport au spatial.
- 6 Ségrégation sociale et ségrégation spatiale ne sont pas nécessairement isomorphes et congruentes. Tout dépend de l'échelle choisie. Une analyse fine montre qu'on ne distingue pas seulement des quartiers bourgeois et des quartiers populaires et ouvriers, mais une série de situations résidentielles intermédiaires dont la complexité est celle des différenciations sociales : les choix résidentiels des agents sociaux révèlent l'existence d'une certaine « marge de manœuvre » par rapport à l'économique, et en

particulier par rapport au niveau des revenus. L'existence de choix « hors norme » rend possible une certaine plasticité ; de ce fait, les frontières entre les configurations socio-spatiales les plus tranchées sont moins nettement marquées, si les inégalités sociales ne sont pas véritablement diminuées.

- 7 Ainsi, la répartition spatiale des zones d'habitat n'est-elle pas la simple et directe expression dans l'espace de la stratification sociale et de la hiérarchie des revenus. Ce n'est à vrai dire que dans les deux cas limites cités que la ségrégation spatiale reflète fidèlement la ségrégation sociale. Peut-être faudrait-il réserver à ces situations les termes de *ségrégation spatiale* et de barrières de classes.
- 8 Dans la plupart des autres cas en effet, la répartition des aires d'habitat ne traduit pas seulement le statut économique et social des habitants. Entre la hiérarchie des revenus et sa plus ou moins lointaine traduction dans l'espace de la ville, de nombreux facteurs sont amenés à jouer, le facteur économique n'étant ni le seul, ni dans certains cas le principal à intervenir dans la détermination des lieux de résidence. Il faut donc rejeter l'idée d'une détermination rigide des localisations des aires d'habitation par l'économique. La multiplicité des facteurs qui influencent les choix résidentiels plaide au contraire en faveur d'une relative autonomie dans la décision des individus par rapport à leur catégorie socioprofessionnelle (C.S.-P.), et de certaines C.S.-P. par rapport à leur position dans l'échelle sociale.

La part du symbolique

- 9 De nombreux paramètres doivent également être pris en compte qui souvent relèvent du symbolisme : les représentations des agents sociaux, leurs modèles, leurs trajets de vie.
- 10 Le symbolique semble bien interférer avec la disparité des revenus et avec les inégalités sociales. Il empêche l'économique de déterminer rigidement la division sociale de l'espace. Cela se marque par une diversification des choix de localisation à l'intérieur d'une même C.S.-P. (pour certains C.S.-P.), tandis que, dans le cas d'autres C.S.-P., l'homogénéité sociale et la concentration spatiale prédominent, et tendent même à se renforcer. Les catégories les plus aisées sont déjà surreprésentées dans les beaux quartiers ; or ces quartiers attirent de nouveaux habitants dont les revenus leur permettent ce choix de résidence. La force d'attraction de ces quartiers relève du symbolique et de l'échelle des valeurs sociales. Un espace urbain est valorisé pour autant qu'il est le lieu de vie de la classe dirigeante : y habiter signifie s'agrégér, réellement ou symboliquement, à cette classe.
- 11 À l'inverse des beaux quartiers, certaines zones d'habitat dégradé en banlieue sont répulsives : n'y restent que ceux qui n'ont d'autre choix. Encore qu'il ne faille pas sous-estimer la capacité de résistance et de refus des couches les plus défavorisées, comme le montre l'exemple du quartier des Merisiers à Trappes, quartier que l'on a pu qualifier de « quasi-ghetto ». L'habitat totalement dégradé était perçu comme inacceptable : certains habitants, par exemple, n'osaient pas inviter leur famille. Mais dans cet exemple, à l'état objectif des lieux (hauteur des tours, mauvaise qualité de la construction, dédale de cours et de caves où s'étaient développées la délinquance et la toxicomanie), s'est opposé le refus, lié au symbolique, de la marginalisation par les habitants. Cette réaction a d'ailleurs amené la municipalité (communiste, en l'occurrence) à décider de réhabiliter le quartier. Ainsi, s'il n'est pas toujours possible de franchir la frontière du « quasi-ghetto », il est parfois possible au moins d'en faire évoluer l'aspect et l'image.

Les politiques urbaines et leurs conséquences

- 12 Cet exemple illustre d'ailleurs le changement dans le temps des formes urbaines et de leur signification dans les représentations et le vécu des agents sociaux. Certaines formes de politique sociale du logement peuvent aboutir à de spectaculaires échecs. Des erreurs d'urbanisme se paient par la dégradation ultrarapide de certains logements sociaux, qui peut entraîner parfois la marginalisation de leurs occupants. Il faut alors une forte capacité de résistance et de refus des habitants pour lutter contre « l'inertie du bâti ». Celle-ci empêche toute revalorisation sociale d'un quartier qui ne serait pas accompagnée d'une réhabilitation.
- 13 Aussi faut-il, pour parler de la ségrégation dans toutes ses composantes, sortir de la seule étude géographique de la répartition spatiale des agents sociaux et prendre en compte la définition des politiques urbaines ainsi que leur évolution dans le temps, mesurer la liberté d'action des décideurs pour apprécier leur degré de responsabilité dans les situations actuelles, tout en sachant qu'elles sont loin d'être toujours prévisibles.
- 14 Il serait de toute façon erroné de réduire le spatial à n'être que le simple reflet du social. Car, à l'évidence, le spatial rétroagit sur le social.
- 15 Ainsi, le fait d'habiter certaines zones résidentielles de banlieues – qu'elles soient dégradées ou non – éloignées des espaces centraux, limite l'accès à certaines formes de consommation, y compris culturelle, empêche souvent l'utilisation d'équipements insuffisamment proches, peut même être un obstacle dans la recherche ou l'acceptation d'un travail. Il coïncide le plus souvent avec un faible niveau de scolarisation.
- 16 La ségrégation spatiale ne matérialise donc pas seulement les inégalités, elle les maintient et parfois même les aggrave, en freinant en particulier la mobilité sociale. Mais la division sociale de l'espace n'exclut pas la mise en œuvre de stratégies individuelles spécifiques.

L'importance des choix résidentiels individuels

- 17 L'autonomie dans le choix de la localisation, la marge d'indétermination dans la division sociale de l'espace peuvent se traduire par des phénomènes de rejet ou d'adaptation de la part des catégories défavorisées, ou par des choix « hors norme » de la part des catégories privilégiées.
- 18 Parmi les premiers, on peut citer le refus de certaines évolutions (exemple de Trappes), ou la résistance au dépeuplement ou à la désouvriérisation dans des quartiers traditionnellement populaires (certains habitants décident de rester malgré la petite taille des logements et la hausse des loyers pour ne pas quitter l'environnement auquel ils sont habitués). Parmi les seconds, on peut évoquer les choix résidentiels de cadres supérieurs acceptant d'être mal logés pourvu que ce soit dans un quartier central et socialement valorisé. Ce qui révèle la grande importance de l'adresse et de la carte de visite pour les professions libérales et les cadres supérieurs.
- 19 Si l'on veut pousser plus loin l'analyse, ce sont les stratégies individuelles qu'il faut prendre en compte. Il y a ainsi en matière de choix résidentiels des stratégies de propriétaires et des stratégies de locataires. Les variations du niveau de l'épargne chez des ménages aux revenus équivalents entraînent également des localisations différentes. Tout ceci illustre la relative liberté des agents sociaux dans le choix de leur logement ; celui-ci ne reflète pas uniquement et directement le niveau de revenu ou l'appartenance à une C.S.-P. Et plus l'échelle spatiale choisie pour l'analyse est grande,

plus la marge d'autonomie devient perceptible : les localisations se diversifient en une carte qui apparaît de plus en plus complexe et qui ne matérialise pas purement et simplement la stratification sociale.

Les frontières invisibles existent

- 20 En revanche, à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération parisienne, les deux cas extrêmes évoqués précédemment illustrent de façon claire la notion de ségrégation sociale. Dans ces cas, de violents contrastes territoriaux autorisent à parler de frontières invisibles circonscrivant certains espaces.
- 21 Le cas des « beaux quartiers » est particulièrement révélateur. L'espace y est clôturé par volonté d'autoprotection. La ségrégation comme mise à l'écart des intrus ne s'exprime pas seulement de façon spatiale, mais aussi par tout un ensemble de normes, de rites et d'habitus (normes vestimentaires, types de gestuelles, etc.), ainsi que par certaines institutions spécifiques (les clubs, les rallyes, etc.), destinés à renforcer le sentiment d'appartenance comme à protéger l'entre-soi. Ici, défense de l'identité et procédure d'exclusion vont de pair. Le prix des loyers est un des éléments qui permet de limiter les tentatives d'intrusion, mais il n'est pas le seul. La préservation de l'homogénéité sociale de ces quartiers motive la plupart des rituels et comportements sociaux observés.
- 22 Dans le cas opposé, celui des quasi-ghettos de banlieue – autre exemple de quartiers fermés sur eux-mêmes – la ségrégation subie et non voulue devient franchement pathogène : elle ne maintient pas seulement, mais encore aggrave les inégalités en engendrant la marginalité, voire la délinquance. Dans les cas extrêmes, la frontière invisible qui circonscrit l'espace n'est plus franchissable (à la différence de celle du « Ghetto du Gotha ») : certaines populations y sont en quelque sorte « piégées », l'aspect quasi carcéral de certains types d'habitat n'a plus rien à voir avec la préservation volontaire de l'identité.

La mixité sociale n'est pas la panacée

- 23 Mais on peut douter qu'une ségrégation spatiale moindre tende à atténuer les distances sociales ainsi que leur perception. Partager un même espace résidentiel ne réduit sans doute ni la disparité des revenus, ni la conscience qu'on en a. La mixité sociale peut exacerber des tensions, voire susciter des conflits. Elle n'est pas toujours socialement « bonne », elle peut s'avérer nocive. Certains groupes minoritaires et certaines ethnies préfèrent, tout comme les grands bourgeois, rester entre eux et bénéficient alors de différents systèmes familiaux et sociaux d'entraide. En ce cas, et à cette échelle, la ségrégation maintient ou favorise une conscience de groupe ou de classe, autorisant le développement d'une culture minoritaire qui, sans elle, ne pourrait s'exprimer. Ajoutons cependant que l'invocation du « droit à la différence » ne saurait être utilisée pour justifier le maintien des formes totalement subies de ségrégation. Au demeurant, certains discours bourgeois faisant l'apologie de la mixité sociale semblent surtout faits de dénégations et sont en totale contradiction avec les pratiques observées.
- 24 L'espace urbain, ses divisions, ses lieux privilégiés reflètent bien soit de fortes oppositions sociales (à l'échelle de l'agglomération parisienne), soit, à plus grande échelle, des formes de différenciation plus complexes. Le « déjà là » des formes urbaines et architecturales (« l'inertie du bâti »), des lieux chargés de signification symbolique pèse de tout son poids dans la perpétuation des inégalités : il y a les « beaux quartiers », les « grands ensembles », la « zone ». D'invisibles frontières protègent des espaces privilégiés interdits aux intrus. D'autres empêchent les plus défavorisés de

s'évader pour connaître d'autres lieux de vie et sans doute une autre vie. Dans la division de l'espace se projette la réalité socio-économique (qualité de l'urbanisme et de l'architecture, esthétique de l'environnement, etc.), mais aussi la réalité du symbolique, et des imaginaires de classe.

RÉSUMÉS

La répartition spatiale des zones d'habitat n'est pas la simple et directe expression dans l'espace urbain de la stratification sociale et de la hiérarchie des revenus.

De nombreux facteurs sont amenés à jouer, le facteur économique n'étant ni le seul, ni dans certains cas le principal à intervenir dans la détermination des lieux de résidence. Parmi les nombreux paramètres qui doivent être pris en compte, il convient de ne pas sous-estimer ceux qui relèvent du symbolique.

Invisible boundaries within cities ?

The spatial distribution of zones of residence is not the simple and direct expression of social stratification and income differences in urban space.

The economic factor is neither the only nor the main component intervening in the determination of social areas. Among the numerous parameters which must be taken into account, those of symbolic importance should not be underestimated.

INDEX

Mots-clés : ségrégation sociale, Division sociale de la ville, Stratégie résidentielle

Keywords : social segregation, Social division of cities, Residential strategy

AUTEURS

CHRISTIANE CHAUVIRÉ

Maître de conférences de philosophie à l'Université de Franche-Comté, elle a soutenu en 1988 une thèse de Doctorat ès Lettres sur la *Logique du vague chez C.S. Pierce* et publié au Seuil un *Wittgenstein*.

YVAN CHAUVIRÉ

Maître de conférences à l'Université Paris I. Il est spécialisé en géographie démographique et sociale et travaille surtout sur Paris et la région Ile-de-France. Il vient notamment de collaborer au *Grand Atlas de France* (GIP-RECLUS, à paraître).